

**VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 septembre 2023**

**Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE**

**n° 3.7.**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Sensibilisation à la pratique du sport.**  
**Convention avec l'association Aulnoy sport Basket Ball**

Monsieur le maire rappelle que depuis de nombreuses années, la ville développe des actions d'accès au sport et de sensibilisation à la pratique sportive auprès des jeunes publics. Cela s'effectue par le biais des écoles municipales de sports et des animations proposées au titre des activités périscolaires, durant la pause méridienne des élèves fréquentant la restauration scolaire et les accueils de loisirs.

Lors de l'année scolaire écoulée, le club Aulnoy sport Basket Ball a proposé de participer à ces activités de sensibilisation au sein de l'école municipale de sport basket-ball ainsi qu'au titre des activités sportives des accueils de loisirs municipaux.

Au travers de ce partenariat la commune dispose des moyens matériels et humains du club.

L'engagement du club se traduit par la mise à disposition d'un intervenant à raison de 3 h par semaine pour le fonctionnement de l'école municipale de basket-ball et de 50 h pour des animations diverses au sein des accueils de loisirs municipaux (les copains d'abord et la maison de la jeunesse).

Le conseil municipal, par délibération du 1<sup>er</sup> février 2023 avait accepté ce partenariat jusqu'en juin 2023 qui prouve encore une fois l'étroite collaboration entre la ville et les associations.

Le club Aulnoy sport basket-ball nous propose la reconduction de ce partenariat pour cette année scolaire par la signature d'une nouvelle convention.

La commission des finances lors de sa réunion du 5 septembre 2023 a proposé d'attribuer au club Aulnoy sport basket-ball une somme de 900 € nécessaire à la mise en œuvre de ce partenariat et identique à celle versée pour la précédente session.

Aussi, Monsieur le maire propose au conseil municipal de l'autoriser :

- à signer une convention de partenariat avec le club Aulnoy sport basket-ball pour l'année scolaire 2023/2024 pour la somme annoncée plus haut.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,  
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,  
Thomas PIETTE

Pour extrait conforme,  
Le Maire